



COMMISSION TECHNIQUE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV142Tech17

Réunion du mardi 23 janvier 2024

Présidence : Monsieur Franck LAMY

Présents : Messieurs Eric GUYOT, Jérôme POUSSARD.

Assiste : Monsieur Bruno BILLOTTE

Début de la réunion : 18h00

Finales des Coupes de l'Yonne Futsal

1. Absence d'équipe

La commission prend note de l'absence de l'équipe U15F d'Avallon FCO. La commission inflige une amende de 100€ (amende 5.14) au club d'Avallon FCO pour « absence non excusée à une convocation devant une commission départementale ou à une invitation d'une manifestation organisée par le District ».

La commission demande au secrétariat en charge de la comptabilité de débiter le compte du club d'Avallon FCO de 100€.

2. Classements

La commission prend note des feuilles de matchs des finales de Coupes de l'Yonne et établit les classements suivants :

U13 M :

1^{er} : Saint Fargeau

2^{ème} : Appoigny

3^{ème} : Auxerre Sports Citoyen

4^{ème} : Paron

U15 M :

1^{er} : Stade Auxerrois

2^{ème} : Aillant

U18 M :

1^{er} : Joigny

2^{ème} : Hery

Seniors M :

1^{er} : UF Tonnerrois

2^{ème} : Auxerre Sports Citoyen

U13 F :

1^{ère} : Auxerre Sports Citoyen

2^{ème} : Vinneuf

3^{ème} : Joigny

4^{ème} : Hery



U15 F :

- 1^{ère} : Chablis
- 2^{ème} : Sens FC
- 3^{ème} : GJ Armançon

Seniors F :

- 1^{ère} : Ravières
- 2^{ème} : Sens FC
- 3^{ème} : Charmoy

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des



COMMISSION TECHNIQUE « TOUS LES FOOTBALL »

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP

369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr